

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 4 OCTOBRE 2023

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 15**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 4**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 8**

Le 4 octobre 2023, à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle « La Savoyarde » à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

### **PRÉSENTS**

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles :

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Gérard MATTIS

Villaroger :

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Nicolas MORIN

Morgan LE LANN donne pouvoir à Gérard VERNAY

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Paul PELLECUER donne pouvoir à Thierry GAIDE

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Serge REVIAL donne pouvoir à Capucine FAVRE

### **EXCUSÉS**

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Jean-Claude FRAISSARD**

2023-129

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HAUTE-TARENTEISE ET L'ASSOCIATION JUPES VERTES DANS LE CADRE  
DE L'EDITION 2023 DU FESTIVAL L'ETINCELLE**

L'association JUPES VERTES organise un festival de spectacles, danse et musique, pour les publics des communes de Haute-Tarentaise.

Les communes de Bourg Saint Maurice, Sainte-Foy-Tarentaise et Tignes ont accueilli le Festival L'Etincelle du 8 au 10 septembre 2023.

Dans le cadre du développement culturel global du territoire, il est proposé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise s'associe à l'association JUPES VERTES pour assurer la promotion de leurs concerts.

Il est proposé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise participe à hauteur de 15 000 €

La convention de partenariat 2023 fixe les conditions de collaboration entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise, l'association JUPES VERTES.

Le conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le principe de participer au financement du festival l'Etincelle proposé par l'association JUPES VERTES sur les communes de Bourg Saint Maurice, Sainte Foy Tarentaise et Tignes, pour un montant total de 15 000€ ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention entre la communauté de communes et l'association JUPES VERTES, annexée à la présente délibération, ainsi que tous les documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2023.

**Yannick AMET**

Président



## CONVENTION

### Participation financière de la communauté de communes de Haute-Tarentaise à « L'Étincelle Festival » édition 2023 – Tout feu tout flamme

#### ENTRE

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise, représentée par son Président, Monsieur Yannick AMET, dûment habilité, désignée sous le sigle CCHT,

*D'une part*

#### ET

*L'association JUPES VERTES représentée par sa présidente, Madame Muriel BERARD, dument habilité, désignée sous le nom L'ORGANISATEUR*

#### ► PRÉAMBULE

*L'association Jupes Vertes* ci-après dénommée « L'ORGANISATEUR » organise un festival de spectacles, danse et musique pour les publics des communes de Haute Tarentaise.

Les communes de **Bourg-Saint-Maurice et Sainte-Foy-Tarentaise et Tignes** accueillent le Festival L'ÉTINCELLE organisée par les Tréteaux de Blaise, en sa troisième édition, du vendredi 8 septembre au samedi 10 septembre 2023.

*La communauté de communes de Haute-Tarentaise* a souhaité s'associer à La Compagnie Les Tréteaux de Blaise en tant que partenaire pour favoriser un rayonnement culturel sur le territoire.

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

#### ► ARTICLE 1 – APPORT DE LA COMPAGNIE - PROGRAMMATION

##### **Vendredi 8 septembre :**

15h : Boule de Suif, représentation mixte (scolaire+ tout public) : salle chorus, espace le Savoy à Bourg Saint Maurice

20h : La valse d'Icare - Les Marais, Bourg Saint Maurice (repli La Scène, espace le Savoy en cas de pluie)

21h30 : Radio Tutti & Barilla Sisters - Les Marais, Bourg Saint Maurice (repli Salle Chorus, espace le Savoy en cas de pluie)

**Samedi 9 septembre :**

15h : Un parasol pour deux, clowns, spectacle familial - La Ferme des Marais, Bourg Saint Maurice (Repli Salle **Chorus**, Espace le Savoy à Bourg Saint Maurice, en cas de pluie)

20h : Titanic, Comédie Musicale - Auditorium Tignespace (Tignes)

22h : concert - Salon Tignespace (Tignes)

**Dimanche 10 septembre**

15h30 : Batucadence - Ferme des Marais, Bourg Saint Maurice (repli Salle Chorus, espace le Savoy en cas de pluie)

16h : Fluo - Les Marais, Bourg Saint Maurice (repli La Scène, espace le Savoy en cas de pluie)

Clôture en musique avec la Batucada

► **ARTICLE 2 - APPORT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTOISE**

---

**Participation financière de 15 000 €** (non assujetti à TVA) servant à couvrir une partie des frais de production des spectacles.

► **ARTICLE 3 - CONDITIONS**

---

L'organisateur prend à sa charge et assure l'ensemble du bon déroulement des spectacles et stages. En raison de la crise sanitaire ou pour toute autre raison du fait de l'organisateur, si le spectacle devait être annulé ou reporté en 2024, le montant intégral de la participation financière de la communauté de communes de Haute-Tarentaise devra lui être restitué sur l'année 2023.

Fait en deux exemplaires originaux, destinés aux deux parties signataires.

**L'association JUPES VERTES**

**Madame Muriel BERARD**

Présidente

A \_\_\_\_\_, le

**La Communauté de Communes de Haute Tarentaise**

**Monsieur Yannick AMET,**

Président

A \_\_\_\_\_, le

